

# Perso Live

Web et partage

# Perso Live

 Perso Live

Vous devez avoir au préalable un compte Perso Live.

Comment héberger un site perso ou partager un document ?

## Info.

C'est très simple ! Vous devez uploader votre site ou un document dans votre dossier «Web». L'url se comporte comme ceci : <http://my.persolive.com/web/username>

**username** : vous devez mettre à cet endroit votre nom d'utilisateur Perso Live.

Exemple d'adresse possible : <http://my.persolive.com/web/seb/maphoto.jpg>

Astuce pour héberger son site web : Nous vous conseillons de zipper le dossier de votre site et de le décompresser dans Perso Live. Ainsi, vous ne devez pas uploader fichier par fichier.

**Impossible d'uploader une vidéo d'un film** : Perso Live est protégé contre le partage de vidéos illégales. Il se peut donc que le système refuse d'uploader une vidéo auquel vous ne disposez pas des droits.

J'ai perdu mon N° d'abonnement.

## Info.

Rien de plus simple, vous pouvez envoyer un mot explicatif avec une copie de votre carte d'identité.

Par fax : +32 2 791 95 85

Par email : [contacter@persolive.com](mailto:contacter@persolive.com)